

## Milipol : enrichir l'armement israélien, c'est alimenter la machine de guerre et contribuer au génocide

Paris, le 13 Janvier 2026

Alors que le peuple palestinien est toujours confronté à des bombardements, des déplacements forcés et à la destruction méthodique de ses conditions de vie — des faits qualifiés d'actes de génocide<sup>1</sup> —, et tandis que les instances internationales compétentes<sup>2</sup> ont reconnu cette qualification et appellent depuis plusieurs mois à la cessation de toute facilitation de la fourniture d'armes à Israël, les autorités françaises ont fait un choix politique explicite à l'occasion du salon Milipol, organisé près de Paris en novembre 2025.

Malgré notre mise en demeure demandant l'interdiction de la participation de plusieurs entités, malgré les obligations découlant du droit interne et du droit international, et malgré la gravité des crimes commis par Israël, y compris le crime de génocide, le président de la République a publiquement assumé la décision de maintenir, lors de ce salon, la présence de 39 entreprises israéliennes de l'armement, d'entreprises d'autres nationalités poursuivant la livraison d'armes à Israël, ainsi que de délégations israéliennes.

Face à cette décision, nos associations (Union Juive Française pour la Paix (UJFP), NIDAL, Al-Haq, Avocats pour la Justice au Proche-Orient (AJPO), Survie) travaillant au sein de l'espace collaboratif Droits et Mouvements Sociaux et avec le soutien de la coalition Guerre à la Guerre, ont saisi aujourd'hui le juge administratif par un recours pour excès de pouvoir.

Milipol n'est pas un salon neutre : c'est une plateforme d'achat et de vente de matériel de guerre, de répression et de contrôle. Milipol incarne la collusion structurelle entre l'État et l'industrie de l'armement : la société qui l'organise, Civipol, est contrôlée à 40 % par le Ministère de l'Intérieur et à 60 % par les entreprises privées Thales, Airbus Defence & Space et Idemia. Le commerce d'armement auquel Milipol participe tue. Et il tue aujourd'hui à Gaza.

Le salon a permis en novembre l'enrichissement direct d'entreprises dont l'activité est inextricablement liée au régime étatique israélien et à son appareil militaire. Les relations économiques qui s'y sont nouées, les contrats qui s'y sont préparés et la légitimation politique qui y a été offerte ont concrètement alimenté les crimes internationaux commis par Israël.

En autorisant la participation d'entreprises et de délégations qui livrent ou achètent des armes à Israël au salon, l'État français ne se contente pas de fermer les yeux : il facilite, protège et normalise des relations économiques qui rendent possibles les crimes. Cette décision viole frontalement les obligations de droit interne et international de la France, notamment celles qui imposent de prévenir le génocide, d'empêcher toute assistance aux crimes internationaux et de rompre avec les circuits économiques qui les rendent possibles.

Notre action se veut la continuité de notre résistance juridique dans le cadre de la lutte mondiale pour la libération de la Palestine et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle s'inscrit dans une mobilisation internationale contre la militarisation encouragée par des

<sup>1</sup> <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/040325/pas-d-espoir-de-paix-durable-sans-justice-des-juristes-du-monde-entier-se-mobilisent-p>

<sup>2</sup> <https://www.justiceinfo.net/fr/150227-genocide-gaza-commission-onu-faits-droit-ce-qui-est-en-jeu.html>

États comme la France et Israël, qui ont fait de la guerre et de la répression un modèle économique — la France étant devenue le deuxième exportateur mondial d'armes, et Israël ayant doublé son chiffre d'affaires militaire en cinq ans, y compris en vendant des armes cyniquement labellisées « testées au combat ».

L'industrie de l'armement et du contrôle qui se donne en spectacle à Milipol, financée au détriment des services publics, sert à la fois à coloniser et exterminer des peuples de par le monde, et à réprimer, en interne, les habitant·es des quartiers populaires, les exilé·es, les militant·es et les défenseur·ses des droits humains.

Nous intentons ce recours pour mettre fin à l'impunité des États et des entreprises qui organisent et profitent du commerce des armes, en totale contradiction avec les droits et les valeurs humaines les plus fondamentaux. En ce début d'année 2026, alors que le droit international est piétiné, vidé de sa substance, alors que des États impérialistes comme la France déclenchent et alimentent des conflits armés pour servir leurs intérêts économiques et ceux des multinationales de l'armement, nous refusons le fatalisme.

Nous appelons à la mobilisation de toutes et tous, des cours de justice à la rue. Nous continuerons, coûte que coûte, à utiliser tous les moyens à notre disposition pour résister, pour dénoncer, et pour faire prévaloir les droits des peuples face à la guerre et à l'impunité.

### **Contacts presse :**

Droits et Mouvements Sociaux : [droitetmouvementssociaux@proton.me](mailto:droitetmouvementssociaux@proton.me)

Al-Haq : [joel.alhaq@gmail.com](mailto:joel.alhaq@gmail.com)

AJPO : [d.cochain@ajpo-france.org](mailto:d.cochain@ajpo-france.org)

NIDAL : [nidal.association@proton.me](mailto:nidal.association@proton.me)

Survie et la coalition Guerre à la Guerre : [camille.lesaffre@survie.org](mailto:camille.lesaffre@survie.org)